

Informations de base

2016/2305(INI)

INI - Procédure d'initiative

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

Subject

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet

Procédure terminée

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond

ITRE Industrie, recherche et énergie

Rapporteur(e)

BONI Michał (PPE)

Date de nomination

28/10/2016

Rapporteur(e) fictif/fictive

WERNER Martina (S&D)

FOX Ashley (ECR)

VAN NIEUWENHUIZEN Cora (ALDE)

LÓPEZ BERMEJO Paloma (GUE/NGL)

REIMON Michel (Verts/ALE)

BORRELLI David (EFDD)

KAPPEL Barbara (ENF)

Commission pour avis

IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs

Rapporteur(e) pour avis

LÓPEZ-ISTÚRIZ WHITE Antonio (PPE)

Date de nomination

11/10/2016

TRAN Transports et tourisme

ZŁOTOWSKI Kosma (ECR)

16/11/2016

REGI Développement régional



LEWER Andrew (ECR)

09/11/2016

CULT Culture et éducation

COSTA Silvia (S&D)

08/11/2016

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/04/2017	Vote en commission		
05/05/2017	Dépôt du rapport de la commission	A8-0184/2017	Résumé
31/05/2017	Débat en plénière		
01/06/2017	Décision du Parlement	T8-0234/2017	Résumé
01/06/2017	Résultat du vote au parlement		
01/06/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/2305(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Initiative stratégique
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/8/08471

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE597.728	06/02/2017	
Avis de la commission	CULT	PE595.493	01/03/2017	
Amendements déposés en commission		PE601.016	02/03/2017	
Avis de la commission	IMCO	PE597.470	23/03/2017	
Avis de la commission	REGI	PE597.520	23/03/2017	
Avis de la commission	TRAN	PE599.496	12/04/2017	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0184/2017	05/05/2017	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0234/2017	01/06/2017	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé

Document de la Commission (COM)	COM(2016)0587 	14/09/2016	Résumé
Document de la Commission (COM)	COM(2016)0588 	14/09/2016	Résumé
Document de travail de la Commission (SWD)	SWD(2016)0300 	14/09/2016	
Document de travail de la Commission (SWD)	SWD(2016)0306 	14/09/2016	
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2017)536	06/10/2017	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	CZ_SENATE	COM(2016)0587	19/12/2016	
Contribution	DE_BUNDESBRAT	COM(2016)0587	21/12/2016	
Contribution	DE_BUNDESBRAT	COM(2016)0588	21/12/2016	
Contribution	FR_SENATE	COM(2016)0587	28/02/2017	
Contribution	FR_SENATE	COM(2016)0588	28/02/2017	
Contribution	CZ_CHAMBER	COM(2016)0587	04/04/2017	
Contribution	CZ_CHAMBER	COM(2016)0588	04/04/2017	
Contribution	IT_CHAMBER	COM(2016)0588	12/04/2017	

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

2016/2305(INI) - 05/05/2017 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté un rapport d'initiative de Michał BONI (PPE, PL) sur la connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G.

Reconnaissant que la 5G constituera la pierre angulaire de la société du gigabit, les députés se sont félicités du [plan d'action de la Commission](#) visant à faire de l'Union le chef de file mondial du déploiement de réseaux normalisés de 5G de 2020 à 2025.

Vision pour la 5G: les députés ont souligné l'importance d'une **coordination entre les États membres afin d'éviter des retards dans le déploiement de la 5G**, tels que ceux qui ont été constatés dans le cas de la 4G. Ils ont insisté sur l'importance d'un **calendrier ambitieux** pour l'attribution des spectres au sein de l'Union si l'Europe veut rester en tête en matière de développement de la technologie.

Certaines conditions devraient être remplies pour le développement des infrastructures 5G:

- les investissements privés devraient s'accompagner d'un **environnement politique et réglementaire** axé sur les infrastructures adaptés à la prévisibilité et à la sécurité juridique, visant à promouvoir la concurrence au profit des utilisateurs finaux;
- **tous les secteurs** - milieu universitaire, les institutions de recherche, le secteur privé et le secteur public en matière de recherche et de développement - concernés devraient être associés au processus;
- la priorité devrait être donnée au déploiement d'infrastructures de raccordement en **fibre optique** , à la concurrence comme moteur de l'investissement et aux expériences de haute qualité pour l'utilisateur final;
- **un maximum de citoyens européens** devrait pouvoir bénéficier de la connectivité de la société du gigabit, y compris ceux qui résident dans des régions isolées;

- une **stratégie européenne cohérente en matière de fréquences**, assortie de feuilles de route et d'échéances nationales coordonnées, est nécessaire pour garantir une transition en douceur vers la 5G dans tous les États membres;
- **l'attribution du spectre** doit être harmonisée afin d'assurer la cohérence de la prise de décision et des solutions. En outre, des efforts concertés au niveau de l'Union sont nécessaires pour gérer l'accessibilité des 700 MHz et des fréquences de 1 GHz à 100 GHz sur le long terme;
- tous les acteurs du secteur devraient bénéficier de **règles équitables et prévisibles, favorisant la concurrence**, et disposer de flexibilité pour concevoir leurs propres réseaux.

Libérer le potentiel de la société du gigabit: le rapport souligne que la 5G et les applications pour la 5G **réinventeront les modèles d'entreprise** en fournissant une connectivité à très haut débit, qui libèrera le potentiel d'innovation dans tous les secteurs, notamment le transport, l'énergie, la finance et la santé. Le déploiement des technologies 5G en Europe devrait avoir des retombées atteignant **141,8 milliards EUR par an d'ici 2025**.

Les députés ont insisté sur la fait que:

- toute décision prise pendant le déploiement des technologies 5G devrait toujours être axée sur l'objectif ultime d'offrir aux utilisateurs finaux des **services abordables, fiables et de haute qualité**;
- une **concurrence loyale** et des conditions équitables pour les acteurs du marché sont indispensables pour le déploiement de la société du gigabit par les acteurs du marché; le principe «*mêmes services, mêmes risques et mêmes règles*» devrait s'appliquer à cet égard;
- un cadre législatif compétitif et d'initiatives est nécessaire pour **encourager les investissements dans les infrastructures**, notamment en vue de combler le fossé numérique entre les villes et les zones rurales.

Démarche stratégique: les députés sont convaincus que la meilleure voie vers la société du gigabit se trouve dans **une démarche à l'épreuve du temps, favorable à la concurrence et neutre d'un point de vue technologique**, avec le soutien d'un large éventail de modèles d'investissements tels que les investissements publics-privés ou les co-investissements.

Toutes les décisions relatives à l'attribution des fréquences et au déploiement de la 5G devraient être prises **en fonction des besoins futurs** et des modalités d'évolution du marché au cours des 10 à 15 prochaines années. Aussi, le déploiement réussi de la 5G ne pourra être réalisé qu'au moyen d'une législation européenne prévoyante et d'une coordination politique.

La Commission devrait:

- assurer le **financement à long terme** du plan d'action pour la 5G et la modernisation du réseau au niveau approprié dans la perspective du prochain cadre financier pluriannuel 2020-2027;
- prendre l'initiative pour promouvoir **l'interopérabilité** sectorielle, linguistique et transfrontière de la 5G et pour soutenir des services respectueux de la vie privée, fiables et sûrs;
- envisager de définir un objectif attrayant et concret comme cadre pour **l'expérimentation**, par le secteur privé, des technologies et des produits pour la 5G;
- détailler ses plans d'actions pour **faciliter la participation des PME et des jeunes entreprises** à l'expérimentation des technologies pour la 5G afin de leur garantir l'accès à la plateforme participative consacrée au haut débit 5G.

De leur côté, les États membres devraient:

- mettre en œuvre le plan d'action pour la 5G, par une action cohérente, inclusive et en temps utile dans les régions et les villes;
- mettre rapidement en œuvre les dispositions figurant dans la directive (UE) 2016/1148 du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de **sécurité des réseaux** et des systèmes d'information dans l'Union.

Le rapport appelle à:

- redoubler d'efforts dans le domaine de la **normalisation**, en vue de garantir la primauté européenne dans la définition des normes technologiques qui doivent permettre le déploiement des réseaux et des services 5G;
- adopter des mesures efficaces pour **lutter contre le piratage** et une approche globale pour améliorer l'application des droits de propriété intellectuelle de manière à faciliter l'accès aux contenus licites pour les consommateurs;
- encourager le développement **de solutions et de tests intégrés** suivis d'essais interprofessionnels de projets pilotes à grande échelle en réponse à la demande de services;
- adopter des règles claires et communes de l'Union en vue de **préserver le caractère abordable** ainsi que le choix pour les consommateurs.

Les députés soutiennent les initiatives européennes pour garantir une meilleure coordination du spectre entre les États membres et des durées de licences à long terme. Ils invitent par ailleurs l'Union à coordonner les efforts au sein du de l'Union internationale des télécommunications (UIT) afin d'assurer la cohérence de la politique européenne.

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

2016/2305(INI) - 01/06/2017 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 516 voix pour, 65 contre et 42 abstentions sur la connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G.

Reconnaissant que la 5G constituera la pierre angulaire de la société du gigabit, le Parlement s'est félicité du [plan d'action de la Commission](#) visant à faire de l'Union le **chef de file** mondial du déploiement de réseaux normalisés de 5G de 2020 à 2025. Il a salué les objectifs à moyen terme de la **société du gigabit**, qui consistent à atteindre une vitesse de connexion de **100 Mbit/s** pour l'ensemble des consommateurs européens, qui pourra être portée à **1 Gbit/s** et, à long terme, à **100 Gbit/s** pour les principaux moteurs socioéconomiques (prestataires de services publics, entreprises à forte intensité numérique, plateformes de transport, institutions financières, hôpitaux, enseignement etc).

Vision pour la 5G: les députés ont souligné l'importance d'une **coordination entre les États membres afin d'éviter des retards dans le déploiement de la 5G**, tels que ceux qui ont été constatés dans le cas de la 4G. Ils ont insisté sur l'importance d'un **calendrier ambitieux** pour l'attribution des spectres au sein de l'Union si l'Europe veut rester en tête en matière de développement de la technologie.

Certaines conditions devraient être remplies pour le développement des infrastructures 5G:

- les investissements privés devraient s'accompagner d'un **environnement politique et réglementaire** axé sur les infrastructures adapté à la prévisibilité et à la sécurité juridique, visant à promouvoir la concurrence au profit des utilisateurs finaux;
- **tous les secteurs** - milieu universitaire, les institutions de recherche, le secteur privé et le secteur public en matière de recherche et de développement - concernés devraient être associés au processus;
- la priorité devrait être donnée au déploiement d'infrastructures de raccordement en **fibre optique**, à la concurrence comme moteur de l'investissement et aux expériences de haute qualité pour l'utilisateur final;
- **un maximum de citoyens européens** devrait pouvoir bénéficier de la connectivité de la société du gigabit, y compris ceux qui résident dans des régions isolées;
- une **stratégie européenne cohérente en matière de fréquences**, assortie de feuilles de route et d'échéances nationales coordonnées, est nécessaire pour garantir une transition en douceur vers la 5G dans tous les États membres;
- **l'attribution du spectre** doit être harmonisée afin d'assurer la cohérence de la prise de décision et des solutions. En outre, des efforts concertés au niveau de l'Union sont nécessaires pour gérer l'accessibilité des 700 MHz et des fréquences de 1 GHz à 100 GHz sur le long terme;
- tous les acteurs du secteur devraient bénéficier de **règles équitables et prévisibles, favorisant la concurrence**, et disposer de flexibilité pour concevoir leurs propres réseaux.

Libérer le potentiel de la société du gigabit: la résolution a souligné que les applications pour la 5G **réinventeront les modèles d'entreprise** en fournissant une connectivité à très haut débit, qui libérera le potentiel d'innovation dans tous les secteurs, notamment le transport, l'énergie, la finance et la santé.

Le déploiement des technologies 5G en Europe devrait avoir des retombées atteignant **141,8 milliards EUR par an d'ici 2025** et représenter une «création potentielle de deux millions d'emplois».

Le Parlement a insisté sur le fait que:

- toute décision prise pendant le déploiement des technologies 5G devrait toujours être axée sur l'objectif d'offrir aux utilisateurs finaux des **services abordables, fiables et de haute qualité**;
- une **concurrence loyale** et des conditions équitables pour les acteurs du marché sont indispensables pour le déploiement de la société du gigabit par les acteurs du marché; le principe «mêmes services, mêmes risques et mêmes règles» devrait s'appliquer à cet égard;
- un cadre législatif compétitif et d'initiatives est nécessaire pour **encourager les investissements dans les infrastructures**, notamment en vue de combler le fossé numérique entre les villes et les zones rurales;
- des investissements massifs devraient être consentis dans l'éducation en vue d'améliorer les **compétences numériques** et de réduire ainsi la fracture numérique.

Démarche stratégique: le Parlement est convaincu que la meilleure voie vers la société du gigabit se trouve dans **une démarche à l'épreuve du temps, favorable à la concurrence et neutre d'un point de vue technologique**, avec le soutien d'un large éventail de modèles d'investissements tels que les investissements publics-privés ou les co-investissements.

Le déploiement réussi de la 5G ne pourra être réalisé qu'au moyen d'une **législation européenne prévoyante** et d'une coordination politique tenant compte des **besoins futurs** et des modalités d'évolution du marché au cours des 10 à 15 prochaines années.

La Commission devrait:

- assurer le **financement à long terme** du plan d'action pour la 5G et la modernisation du réseau au niveau approprié dans la perspective du prochain cadre financier pluriannuel 2020-2027;
- prendre l'initiative pour promouvoir **l'interopérabilité** sectorielle, linguistique et transfrontière de la 5G et pour soutenir des services respectueux de la vie privée, fiables et sûrs;
- envisager de définir un objectif attrayant et concret comme cadre pour **l'expérimentation**, par le secteur privé, des technologies et des produits pour la 5G;
- détailler ses plans d'actions pour **faciliter la participation des PME et des jeunes entreprises** à l'expérimentation des technologies pour la 5G afin de leur garantir l'accès à la plateforme participative consacrée au haut débit 5G.

De leur côté, les États membres devraient:

- mettre en œuvre le plan d'action pour la 5G, par une action cohérente, inclusive et en temps utile dans les régions et les villes;
- mettre rapidement en œuvre les dispositions figurant dans la directive (UE) 2016/1148 du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de **sécurité des réseaux** et des systèmes d'information dans l'Union.

La résolution a appelé à:

- redoubler d'efforts dans le domaine de la **normalisation**, en vue de garantir la primauté européenne dans la définition des normes technologiques qui doivent permettre le déploiement des réseaux et des services 5G;
- adopter des mesures efficaces pour **lutter contre le piratage** et une approche globale pour améliorer l'application des droits de propriété intellectuelle de manière à faciliter l'accès aux contenus licites pour les consommateurs;
- encourager le développement **de solutions et de tests intégrés** suivis d'essais interprofessionnels de projets pilotes à grande échelle en réponse à la demande de services;
- adopter des règles claires et communes de l'Union en vue de **préserver le caractère abordable** ainsi que le choix pour les consommateurs.

Les députés ont soutenu les initiatives européennes pour garantir une meilleure coordination du spectre entre les États membres et des durées de licences à long terme. Ils ont invité l'Union à coordonner les efforts au sein du de l'Union internationale des télécommunications (UIT) afin d'assurer la cohérence de la politique européenne.

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

2016/2305(INI) - 14/09/2016 - Document annexé à la procédure

OBJECTIF: présenter un plan d'action pour un déploiement rapide et coordonné des réseaux 5G en Europe.

CONTEXTE: la [stratégie pour un marché unique numérique](#) et la [communication de la Commission](#) intitulée «Connectivité pour un marché unique numérique compétitif - Vers une société européenne du gigabit» soulignent **l'importance de disposer de réseaux à très haute capacité comme la 5G** pour permettre à l'Europe d'affronter la concurrence sur le marché mondial.

Selon la Commission, les recettes produites par la 5G dans le monde devraient représenter l'équivalent de **225 milliards EUR en 2025**. Une autre source indique que les avantages de l'introduction de la 5G dans quatre grands secteurs industriels peuvent atteindre 114 milliards EUR par an.

Un manque de coordination entre les différentes approches nationales en matière de déploiement des réseaux 5G créerait un **risque important de fragmentation** en ce qui concerne la disponibilité des fréquences, la continuité des services par-delà les frontières (pour les véhicules connectés, par exemple) et la mise en œuvre des normes.

C'est la raison pour laquelle la Commission propose un plan d'action, comme moyen de favoriser la coordination appropriée.

CONTENU: en complément du nouveau cadre réglementaire envisagé par la Commission et des mesures proposées dans le code des communications électroniques européen, la présente communication présente **un plan d'action pour un déploiement rapide et coordonné des réseaux 5G en Europe**, au moyen d'un partenariat entre la Commission, les États membres et le secteur.

Le plan proposé vise à **créer une dynamique en faveur de l'investissement** dans les réseaux 5G et à créer de nouveaux écosystèmes innovants, en renforçant ainsi la compétitivité européenne et en procurant des avantages concrets à la société.

La Commission compte articuler le plan autour des éléments essentiels suivants:

- mettre en place **un calendrier commun** pour le lancement des premiers réseaux 5G d'ici à la fin de **2018**, suivi par le lancement de services 5G totalement commerciaux en Europe d'ici à la fin de **2020**: les États membres seront encouragés à mettre en place, d'ici à la fin de 2017, des **feuilles de route nationales** relatives au déploiement de la 5G dans le cadre des programmes nationaux dans le domaine du haut débit;
- déterminer, d'ici à la fin de 2016, une **liste provisoire de bandes de fréquences** pour le lancement des services 5G;
- convenir, d'ici à la fin de 2017, de la totalité des bandes de fréquences (en dessous et au-dessus de 6 GHz) à harmoniser pour le déploiement initial des réseaux 5G commerciaux en Europe;
- promouvoir un déploiement précoce dans les **grandes zones urbaines et le long des principaux axes de transport**;
- poursuivre le déploiement, à partir de 2018, d'une **sélection d'essais 5G** ayant une dimension européenne manifeste;
- encourager les États membres à envisager d'utiliser la future infrastructure 5G pour améliorer les performances des services de communication utilisés pour **la sûreté et la sécurité publiques**;
- faciliter, en collaborant avec le secteur et le groupe BEI, la mise en place d'un **mécanisme de financement en capital-risque** pour la 5G;
- soutenir les **start-ups** européennes innovantes visant à développer les technologies 5G et les nouvelles applications apparentées dans différents secteurs industriels;
- garantir la disponibilité des **normes 5G mondiales** initiales d'ici à la fin de 2019 au plus tard et réunir les principaux acteurs pour œuvrer à la promotion de normes mondiales.

Le Parlement européen et le Conseil sont invités à approuver le plan d'action en faveur de la 5G.

Connectivité internet pour la croissance, la compétitivité et la cohésion: société européenne du gigabit et 5G

2016/2305(INI) - 14/09/2016 - Document annexé à la procédure

OBJECTIF: ouvrir la voie à une meilleure connectivité internet pour préparer l'avenir numérique.

CONTEXTE: en 2010, la [stratégie numérique pour l'Europe](#) définissait les objectifs suivants pour la connectivité à l'horizon 2020: i) disponibilité universelle de connexions à 30 Mbps et ii) abonnement d'au moins 50% des ménages européens à un débit de 100 Mbps.

En 2015, 71% des ménages européens avaient accès à une connexion internet fixe rapide (vitesse de téléchargement d'au moins 30 Mb/s), tandis que 11% des foyers avaient souscrit à des abonnements à un débit de plus de 100 Mbps. Toutefois, **il existe encore d'importants écarts entre les États membres, ainsi qu'entre zones urbaines et zones rurales**, tant en ce qui concerne la couverture que la pénétration sur le marché.

Bien que le haut débit de base soit disponible pour tous les Européens, la Commission estime que **cela ne suffit pas** pour répondre au besoin croissant de vitesse, de qualité et de fiabilité de l'infrastructure nécessaire pour le marché unique du numérique.

Dans sa [résolution](#) du 19 janvier 2016, le Parlement européen a souligné **le rôle que joue l'investissement privé** en faveur des réseaux de connectivité internet dans le progrès numérique et l'importance d'un cadre réglementaire stable pour permettre à tous les acteurs d'investir partout dans l'UE, notamment dans les zones rurales et éloignées.

CONTENU: la présente communication confirme l'importance de la connectivité internet pour le marché unique numérique et la nécessité pour l'Europe de préparer son avenir numérique.

À cette fin, la Commission présente sa conception de la **société européenne du gigabit** qui se concrétise à travers trois objectifs stratégiques pour 2025. Pour que cette conception puisse devenir une réalité, la communication propose une série d'initiatives visant à créer les conditions propices à la réalisation, essentiellement par le marché, des investissements nécessaires.

Objectifs stratégiques pour 2025: si les objectifs de 2010 en matière de connectivité restent valables jusqu'en 2020, la Commission présente **trois objectifs** stratégiques complémentaires de connectivité à l'horizon 2025 pour répondre au défi numérique:

- **une connectivité en gigabit à très haut débit** (permettant aux utilisateurs d'envoyer et de recevoir un gigabit de données par seconde) **dans les pôles de développement socioéconomique** tels que les écoles, universités, centres de recherche, plateformes de transport, prestataires de services publics tels que les hôpitaux et les administrations publiques, ainsi que les entreprises qui dépendent des technologies numériques;
- l'accès à une **connectivité internet offrant un débit d'au moins 100 Mbps** pouvant évoluer vers un débit en gigabit **pour tous les ménages** européens, ruraux ou urbains;
- **une couverture 5G dans toutes les zones urbaines et sur l'ensemble des grands axes de transport terrestre**. En tant qu'objectif intermédiaire, la 5G devrait être commercialement disponible dans au moins une grande ville de chaque pays de l'Union, à partir d'une introduction commerciale en 2018.

Adapter le cadre opérationnel et juridique de l'investissement: selon les estimations, un investissement global d'environ **500 milliards EUR** au cours des dix prochaines années serait nécessaire pour concrétiser les objectifs stratégiques envisagés.

Les initiatives proposées consistent tout d'abord en une **réforme majeure du cadre réglementaire** des communications électroniques, sous la forme de propositions législatives qui accompagnent la communication en vue de l'adoption d'un **code des communications électroniques européen** (le «code») et d'un règlement instituant l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE).

Le code européen des communications présenté par la Commission propose:

- **la mise en place de mesures d'incitation pour le déploiement et l'adoption de réseaux à très haute capacité sur des marchés concurrentiels:** l'objectif est d'assurer un rendement des investissements suffisant par rapport aux risques et de donner aux investisseurs davantage de possibilités de prévision à l'échelle européenne, tout en laissant une marge suffisante d'adaptation aux conditions de réseau au niveau local;
- **des règles en matière de fréquences pour la connectivité mobile et 5G:** le code proposé i) établit des principes essentiels pour l'assignation des fréquences radio dans l'Union et définit de nouveaux instruments à l'échelle de l'Union pour la détermination des délais d'assignation et des durées de licence (minimum 25 ans); ii) promeut une approche cohérente en ce qui concerne les obligations de couverture, stimulant ainsi le déploiement de la 5G et la connectivité en zone rurale; iii) facilite le partage du spectre sur les réseaux 5G et favorise l'accès de l'utilisateur final à une connectivité reposant sur le Wi-Fi;
- **une meilleure protection des consommateurs:** le code proposé i) actualise le droit des utilisateurs finaux à changer de fournisseur, y compris pour les offres groupées; ii) garantit le respect du droit des utilisateurs finaux vulnérables à un contrat offrant une connectivité à un prix abordable; iii) garantit que les utilisateurs finaux bénéficieront d'un véritable marché intérieur des services et d'une protection adéquate dans des domaines tels que la sécurité.

Outre les mesures législatives et réglementaires, la Commission propose également:

- **un plan d'action pour la connectivité 5G en Europe:** selon une étude récente, le déploiement réussi de la 5G pourrait générer environ 113 milliards EUR par an de bénéfices dans quatre secteurs (l'automobile, les soins de santé, les transports et les services d'utilité publique), ainsi que la création de plus de deux millions d'emplois dans l'UE;
- **des moyens d'action et des mesures financières complémentaires** qui seront adoptés au niveau de l'Union, des États membres et des autorités locales, notamment une initiative «Wi-Fi pour l'Europe» (WiFi4EU) visant à promouvoir la généralisation des connexions Wi-Fi sur tout le territoire de l'UE.

La Commission invite les États membres à examiner l'état d'avancement de leurs programmes nationaux en matière de haut débit et à les actualiser **d'ici la fin 2017** en prenant comme horizon 2025. En coopération avec le Comité des régions, elle mettra en place d'ici la fin 2016 une **plateforme participative** consacrée au haut débit pour garantir un niveau élevé d'engagement.